



ASSOCIATION PRESENCES
Conseil d'Administration d'arrêt des comptes 2023
Lundi 05 février 2024
Procès Verbal

Le 5 février 2024 s'est tenu en salle 201 du bâtiment le Cube d'Aix Marseille Université, site aixois Schuman, après convocation envoyée par voie électronique, dans les délais réglementaires, le Conseil d'Administration de l'association PRESENCES en vue de l'arrêt des comptes 2023 de l'association.

Ceci en présence de Christophe Savarese, expert comptable, et des membres présents ou représentés. (Cf. feuille d'émargement)

Le bilan de l'exercice 2023 présente un total bilan (valeur patrimoniale et financière) de 263 506 €

Le compte de résultat affiche :

- Un total recettes de 507 203 €

- Un total dépenses de 538 269 €

Et dégage un résultat net de - **31 066 €**

(Résultat d'exploitation de - 50 820 €, car 20 268 € de QP de subvention d'investissement)

Les faits les plus significatifs :

Recettes

Nos partenariats pérennes avec les lycées nous ont permis de développer le dispositif de PASS CULTURE COLLECTIFS et de percevoir 15 000 € de prise en charge de billets et d'ateliers.

L'Université a également versé 8 300 € de Pact'AMU (6 600 € en 2022) qui vient compenser des recettes de billetterie étudiantes.

Ce qui explique l'augmentation du montant total de billetterie en 2023. (Fréquentation du théâtre 2023 = 5 972 places).

Nos subventions de fonctionnement sont restées équivalentes et nous avons pu disposer d'une subvention complémentaire d'AMU de 8 000 € et d'une subvention complémentaire de la ville de 8 000 € également.

Nos subventions de projets sont de 22 000 € ; elles étaient de 60 000 € en 2022 (dont 25 000 € pour la Biennale). La baisse du subventionnement de projets est importante, mais son incidence sur le résultat est moindre, car il y correspond une baisse des charges afférentes.

La totalité des recettes accusent une baisse de **26 000 €**.

Dépenses

Les dépenses artistiques sont en forte baisse de 24 000 €, essentiellement en frais de cessions et frais annexes de spectacles, correspondant à une volonté de diminution du coût de la programmation afin d'être cohérent avec les contraintes budgétaires de l'association actuellement. A noter cependant le maintien de certaines résidences accompagnées en technique.

Les frais de fonctionnement ont baissé de 17 000 €, grâce à une gestion résiliente des dépenses, et à une baisse des coûts en rapport à la diminution des projets subventionnés.

Les charges de personnels augmentent de 25 000 €, du fait d'un fonctionnement continu et stable de l'équipe en 2023, des augmentations usuelles des salaires (NAO sur 7 mois et changements échelons: + 4 500 €) + masse personnels intermittents, et du licenciement de Madame BORGNA (coût 15 000 €, caractère exceptionnel). A noter également, la reprise de quote part de subventions pour l'opération d'équipement résultant à - 10 00 €/an).

La totalité des dépenses sont en baisse de **25 000 €**.

Evènements :

Le Campus d'AMU a été occupé pendant deux semaines en avril 2023 par des étudiants qui contestaient la réforme des retraites du gouvernement, ce qui a occasionné une fermeture du site par l'Université. Semaines pendant lesquelles nous n'avons pas pu accéder au site du Cube. L'activité de programmation et de résidences a dû être hébergée en extérieur (Friche la Belle de Mai à Marseille).

Le Théâtre a été par la suite fermé au public du 23 août 2023 au 23 octobre 2023, du fait de chutes de plaques dans la salle, ce qui a engendré une réorganisation de la programmation du début de saison (hébergement à l'Ouvre-Boîte et à l'espace jeunesse de la Ville d'Aix en Provence) et l'annulation de 5 prestations techniques.

Le renforcement du plan Vigipirate a entraîné l'annulation du Campus de nuit de Luminy à Marseille, prévu en novembre 2023, sur lequel nous étions partenaire d'AMU (Direction de la Culture et Société).

Synthèse :

Malgré une stabilisation de l'activité de l'association post pandémie, le point d'équilibre n'est pas atteint, et nous faisons face à un déficit similaire à celui de l'an dernier, à - **31 066 €**. (-29 950 € en 2022) malgré deux budgets supplémentaires de la part de l'Université et de la Ville d'Aix en Provence.

Les fonds propres de l'association baissent de 32 %, s'établissant à 104 918 € (dont 86 190 € d'immobilisations).

La trésorerie au 31 décembre 2023 représente 142 727 €, à noter que le loyer 2023 de l'Université de 86 302 € n'a pas encore été réglé. On peut estimer que **la trésorerie disponible est donc de 56 425 € au 31 décembre 2023**, soit à peine plus d'un mois de fonctionnement. C'est notamment 41 109 € de moins qu'au 31 décembre 2022.

Nous pouvons conclure d'une part que la gestion de l'association est saine. L'équipe en place est fiable et efficace dans chacun de ses domaines respectifs, et maîtrise également l'aspect budgétaire du fonctionnement de l'association. C'est un aspect positif et décisif dans la bonne gestion de la structure.

D'autre part le déséquilibre des comptes sur les deux derniers exercices est inquiétant.

Les subventionnements de fonctionnement, qui sont la ressource principale de l'association, ne sont pas suffisamment indexés dans le temps sur l'augmentations continues de l'ensemble des dépenses indispensables. Des perspectives d'augmentation de la part de billetterie sont envisageables mais dans un montant réduit eu égard à la qualité du public (jeune et précaire). Des appels à dons ou mutualisation d'achats de spectacles sont envisageables mais ne seront pas suffisants.

Les partenaires publics (Université, DRAC, Région, Département et Ville) sont donc appelés à participer à un tour de table permettant de discuter ensemble des moyens de pérenniser et stabiliser la structure et son projet.

Sans révisions des subventionnements ou d'autres ressources en 2024, le fonctionnement de l'association pourrait être en péril dès le début de l'exercice 2025.

Décision est prise de relancer une table ronde des partenaires publics de l'association et de lancer un appel à dons au public.

Le Conseil d'Administration vote cet arrêt des comptes.

Aix en Provence le 5 février 2024,

Bernard GYSSELS, trésorier et Jean GONELLA, trésorier adjoint.

Louis DIEUZAYDE, président



theatre.vitez@univ-amu.fr • <http://theatre-vitez.com>

n°SIRET 387 792 427 00016 • Code NAF 9004 Z • n° de TVA FR 33387 792 427 00016